

On fera aussi les soupes avec les balles de grains, les gosses de farineux, puis de la paille et du foin hachés; on y ajoutera des patates cuites, du grain cencassé, du son, etc.

On ne fera point cuire les soupes sur le feu; il suffira, pour ramollir les substances qui les composent et les rendre plus nourrissantes, but que l'on se propose, de verser dessus de l'eau bouillante.

Les soupes ne doivent jamais être données aux animaux, chaudes, mais tièdes; il en sera de même pour tout aliment liquide. On doit mettre tremper le soir ce qu'il faut pour le matin, et le matin pour donner le soir.—(A suivre.)

Exposition agricole et industrielle du comté de l'Islet.

Nous publions avec plaisir la liste des prix accordés aux heureux concurrents à l'exposition agricole et industrielle du comté de l'Islet, qui a eu lieu à St Jean Port-Joli le 27 septembre dernier, à la demande des directeurs de la Société d'agriculture du comté de l'Islet.

La société d'agriculture du comté de l'Islet, nous sommes heureux de la constater, marche de plus en plus dans la voie du progrès agricole; car, à chaque exposition, nous remarquons de la part d'un certain nombre de cultivateurs une émulation qui leur fait grand honneur et que nous voudrions voir partagée par la masse des cultivateurs de ce comté. Il ne suffit pas d'assister en spectateurs à ces expositions, mais le véritable intérêt des cultivateurs exige que chaque cultivateur y prenne part en y exhibant de ses produits agricoles ou industriels.

Malgré le temps défavorable à cette exposition, le nombre des exposants était considérable et les prix chaudement disputés par la bonne qualité des produits. Nous devons féliciter les ménagères des soins qu'elles apportent à la fabrication du beurre, puisque sur les trente tinettes de beurre présentées au concours, les juges étaient fort embarrassés à qui décerner les prix. Le département des lainages et toiles accuse une grande habileté de la part des dames du comté de l'Islet pour la fabrication des étoffes, flanelles et toiles.

Les exposants de sucre d'érable étaient nombreux, et la qualité du sucre démontre assez le soin que l'on apporte à sa bonne fabrication; tout le sucre exposé était certainement de choix.

Nous félicitons M. Verreault, secrétaire de la société d'agriculture, des améliorations nouvelles qu'il a apportées pour le classement des animaux dans les différentes sections: ce qui facilite le travail des juges. Nous espérons qu'à la prochaine exposition, il verra à ce que les grains, beurre, sucre, etc., aient aussi une bâtisse à part.

Les amateurs de chevaux constatent que l'élevage des chevaux reçoit une grande attention de la part des cultivateurs, à en juger par les nombreux sujets de choix entrés au concours.

Le bétail n'était pas nombreux, mais de choix. Notre habile éleveur M. Eugène Casgrain, arpenteur, de l'Islet, a obtenu les premiers prix pour les porcs et les moutons. Aux cultivateurs qui désiraient améliorer leurs troupeaux de moutons, nous leur conseillons de s'adresser à M. Casgrain qui a actuellement à vendre des moutons South-Down et Schropshires qui ont obtenu des premiers prix à nos expositions provinciales.

Voici la liste des prix accordés.

Etalons de 3 ans et plus.—1er prix, Lucien Dubé; 2e, Désiré Morin; 3e, Georges Ouellet; 4e, Thadée Francœur; 5e, Anselme Dubé.

Etalons de 2 ans.—1er prix, Anselme Dubé; 2e, Calixte Pelletier; 3e, Frs Bérubé; 4e, Joseph Bois.

Etalons d'un an.—1er prix, Alphonse Pelletier; 2e, Pierre Pelletier; 3e, Philias Chouinard.

Juments poulinières, 4e classe.—1er prix, Alphonse Pelletier; 2e, Charles Morin; 3e, Joseph Arton; 4e, Cyprien Caron; 5e, Joseph Carrier.

Juments poulinières, 5e classe.—1er prix, J. B. Dupuis; 2e, Lucien Bélanger; 3e, Charles Morin; 4e, Eusèbe Caron.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Raphaël Blanchet; 2e, Eugène Casgrain; 3e, Lévis Duval; 4e, Désiré Jean.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Georges Odilon Pelletier; 2e, Luc Dupuis; 3e, Louis Blanchet; 4e, Désiré Jean.

Pouliches d'un an.—1er prix, Prudent Fournier; 2e, Saluste Pelletier; 3e, Frédéric Bélanger; 4e, François Chamard.

Chevaux de traits.—1er prix, Magloire Picard; 2e, Frédéric Bélanger; 3e, Elzéar Arton; 4e, Anselme Dubé; 5e, Pierre et Elizé Pelletier.

Taureaux de 3 ans.—Ayrshires.—1er prix, Joseph Bois; 2e, Jules Dupuis.

Croisés.—1er prix, Désiré Jean; 2e, Joseph Arton; 3e, Louis Bélanger; 4e, Antoine Lavoie.

Taureaux 2 ans Ayrshires.—Prix, Alexis Blais.

Croisés.—1er prix, Désiré Jean; 2e, Louis Bélanger; 3e, Lucien Bélanger; 4e, Onésime Fournier.

Taureaux d'un an, croisés.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Philéas Chouinard; 3e, Arthur Talbot.

Veaux mâles Ayrshires.—1er prix, Frédéric Bélanger; 2e, Thadée Francœur.

Croisés.—1er prix, Zéphirin Miville; 2e prix, Louis Bélanger; 3e, J. B. Castonguay; 4e, Ferdinand Caron; 5e, Lucien Bélanger.

Vaches à lait, Ayrshires.—1er prix, Charles Duval; 2e, Alexis Blais; 3e, Eugène Casgrain.

Croisées.—1er prix, Charles Duval; 2e, Raphaël Dubé; 3e, Alexis Blais; 4e, Eugène Casgrain; 5e, Boniface Bélanger; 6e, Rév Jos. Lagueux.

Taures de 2 ans, croisées.—1er prix, Louis Bélanger; 2e, Anselme Dubé; 3e, Joseph Arton; 4e, Zéphirin Miville; 5e, Alexis Blais.

Taures d'un an, Ayrshires.—Prix, Joseph Bois.

Croisées.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Anselme Dubé; 3e, Joseph Arton; 4e, Joseph Robichaud; 5e, Alphonse Pelletier.

Veaux femelles, Ayrshires.—Prix, Alexis Blais.

Croisées.—1er prix, Louis Bélanger; 2e, Charles Duval; 3e, Frédéric Bélanger; 4e, Lucien Bélanger; 5e, J. B. Castonguay.

Béliers de deux ans.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Daniel Gagné; 3e, Anselme Dubé; 4e, David Chouinard.

Béliers d'un an.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Onésime Morin; 3e, Lévi Charretier; 4e, P. G. Verreault.

Béliers de l'année.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Daniel Gagné; 3e, Boniface Bélanger; 4e, Xavier Fortin.

Brebis de 2 ans.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Boniface Bélanger; 3e, David Chouinard; 4e, Louis Bélanger; 5e, Daniel Gagné.

Brebis d'un an.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Lévi Charretier; 3e, Daniel Gagné; 4e, David Chouinard.

Agnelles.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Daniel Gagné; 3e, Frédéric Bélanger; 4e, Onésime Morin.

Verrats de l'année.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Eusèbe Pelletier; 3e, Cyrille Lemieux.

Truies d'un an.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Raphaël Dubé; 3e, Frédéric Bélanger; 4e, Lucien Bélanger.

Truies de l'année.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Anthime Lemieux; 3e, Antoine Lavoie.

Mil.—1er prix, Anselme Fournier; 2e, Louis Bélanger; 3e, Xavier Gaudin; 4e, Cyprien Toussaint.

Tabac en feuilles.—1er prix, Joseph Carrier; 2e, Louis Ouellet.

Beurre.—1er prix, Lucien Bélanger; 2e, Cyrille Lemieux; 3e, Magloire Francœur; 4e, David Chouinard; 5e, Lévi Charretier; 6e, Octave Dubé.

Sucre.—1er prix, Arthur Talbot; 2e, Antoine Gagnon; 3e, Anicet Lord; 4e, Anselme Dubé.

Savon.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Octave Coulombe.

Tabac manufacturé.—1er prix, Louis Ouellet; 2e, Cyprien Terriault.

Volailles.—1er prix, Eugène Casgrain; 2e, Alexis Blais; 3e, Rév Jos. Lagueux.

Oies.—1er prix, Boniface Bélanger; 2e, Octave Dubé; 3e, Jacob Gagnon.